



FICHE PRATIQUE

TARIFS

09/2021

BAREME DE NOS HONORAIRES DE NEGOCIATION IMMOBILIERE :

4% H.T. du prix de vente soit 4.8 % TTC du prix de vente

Avec un minimum de :

3.000 € HT (soit 3 600 € TTC) pour un terrain

4.000 € HT (soit 4 800 € TTC) pour un bien bâti

ESTIMATION :

300 € TTC pour une maison

200 € TTC pour un terrain sans construction

L'estimation est gratuite dans le cadre d'un mandat exclusif de mise en vente.